

Cependant, si le gouvernement actuel tient absolument à voler ou à confisquer ces terres, nous estimons que l'équité au moins devrait entrer en jeu. Voici comment les choses se passent, dans le cas des terres du Canada, des terres provinciales ou de toute autre terre où une société pétrolière, un particulier, un consortium de sociétés pétrolières ou autre désire entreprendre des travaux de prospection parce que ses géologues croient que le sous-sol recèle peut-être du gaz ou du pétrole. S'il s'agit de terres provinciales, la société intéressée fait une offre. S'il s'agit de terres fédérales, il y a diverses façons de procéder, mais quelle que soit la voie choisie—soumission ou démarches auprès du ministre—la société acquiert les droits de prospection et de forage gazier et pétrolier pour certaines régions. A ce stade, la société n'a pas investi beaucoup d'argent. Peut-être a-t-elle dû faire d'abord une offre pour les terres qu'elle convoite, mais il est probable qu'elle n'a pas encore investi énormément d'argent. Si le gouvernement disait alors «je deviens votre associé à 25 p. 100», notre parti estimerait bien sûr qu'il fait erreur; mais s'il entrait dans la mêlée à ce stade-là, il participerait au moins à l'entreprise avec la compagnie au stade où l'activité comporte de grands risques. Mais non, le gouvernement dit ceci: «Non, nous ne voulons pas nous en mêler maintenant. Allez explorer, prospecter d'abord. Si vous tombez sur du pétrole ou du gaz, ce qui donnera soudainement une grande valeur aux terres en cause, alors nous deviendrons vos associés à 25 p. 100.» C'est un peu comme s'il disait: «Allez acheter un billet de loterie; si votre billet est gagnant, alors nous sommes vos associés à 25 p. 100.» C'est pourquoi notre motion dit que si le gouvernement veut s'associer à l'entreprise dans une proportion de 25 p. 100, il doit le faire avant le tirage, et partager les risques avec la compagnie. Le gouvernement ne doit pas entrer en scène une fois le gros lot gagné, et chiper 25 p. 100 à la compagnie sous prétexte de canadianiser l'industrie. Il ne s'agit pas ici de canadianisation mais de nationalisation, d'étatisation.

● (2050)

Comme je le rappelais dans un discours il y a quelques jours, le monde entier nous considère comme des voleurs. On nous met sur le même pied que des pays comme l'Algérie, l'Équateur, la République dominicaine, où le risque d'expropriation est très élevé.

**Une voix:** Oh, non!

**M. Andre:** J'ai entendu le député. Je vais lui faire parvenir le rapport de la firme Frost and Sullivan, reconnue internationalement pour l'évaluation des risques politiques. Ce sont ces experts qui le disent, pas moi; ils placent le Canada dans la catégorie des républiques bananières, parce que, comme en témoigne ce bill, nous allons confisquer des biens privés.

On ne confisque pas uniquement les biens des entreprises multinationales étrangères. L'autre jour, j'ai lu à la Chambre une lettre du président de la société Paramount Resources Limited, une petite société pétrolière appartenant à des Canadiens. J'ai décrit l'expérience de cette compagnie. Elle a investi énormément d'argent dans les terres du Canada. Elle a perdu de l'argent en forant des puits stériles, avant de trouver un peu de gaz dans la région de Cameron Hills. Et voilà que cette

### *Pétrole et gaz du Canada—Loi*

politique confisque 25 p. 100 de ses biens. C'est une petite société canadienne, l'une de ces petites entreprises dont le gouvernement dit se soucier et qu'il prétend vouloir aider. Il déclare s'intéresser à la canadianisation. Je suppose que cela veut dire que les moutons d'en face voteront contre notre motion et pour le bill qui entraînera la confiscation de 25 p. 100 des avoirs de la petite entreprise canadienne dans les terres du Canada. Il s'ensuivra la confiscation, le vol en fait, des avoirs de cette société canadienne, tout cela au nom de la canadianisation.

Le propriétaire canadien de cette société canadienne ne comprend pas. Il ne comprend pas comment le vol de 25 p. 100 de ses avoirs par le gouvernement peut bien contribuer à la canadianisation. Je ne sais pas comment un Canadien intelligent peut arriver à comprendre ou à tolérer pareille conduite.

J'ose croire que des députés d'en face prennent leurs responsabilités de député au sérieux, qu'ils s'intéressent sincèrement aux Canadiens et à l'image que nous offrons au reste du monde. J'ose croire qu'ils se préoccupent du secteur privé, de Canadiens comme M. Riddell de la société Paramount Resources. J'ose croire qu'ils tiennent à rassurer les chefs d'entreprise canadiens, ceux qui prennent les risques, que le gouvernement ne les perçoit pas comme un danger ou une menace. Au contraire, il faudrait encourager et protéger les hommes de cette trempe. Les libéraux devraient vouloir que des hommes comme lui cherchent du pétrole et du gaz. J'espère que les ministériels réfléchiront au tort qu'ils sont en train de causer à M. Riddell de la Paramount Resources, à la réputation du Canada et des Canadiens qu'on a toujours considérés comme étant des gens honnêtes qui croient à l'équité, à la justice, à la valeur de la propriété privée et à l'initiative individuelle.

Au lieu d'examiner les faits et gestes du premier ministre (M. Trudeau), les députés d'en face y gagneraient beaucoup à lire son discours de jeudi dernier. Le premier ministre a déclaré qu'il avait confiance dans le secteur privé. D'après lui, c'est de là que viendra l'impulsion qui animera notre économie. S'ils veulent appuyer leur premier ministre, ils doivent applaudir à ses remarques et s'opposer à la mesure présentée par le ministre de l'Énergie et ses acolytes, le communiste Clark et les autres. Qu'ils cessent de courber l'échine, qu'ils gagnent leur salaire et leur fauteuil à la Chambre des communes au lieu d'avalier docilement tout ce que le ministre leur sert. Ils devraient se rendre compte que, en votant contre la motion que nous avons proposée et pour le bill, ils votent pour la confiscation. Ils votent en faveur du vol et d'une sorte de conduite que le Parlement du Canada n'a jamais eu à examiner jusqu'ici. En réalité, aucun pays démocratique du monde n'a jamais eu à se prononcer sur une telle mesure.

Sincèrement, j'aurais du mal à me considérer comme un Canadien dans tout le sens du terme si j'appuyais ce genre de mesure qui prévoit la confiscation. Je ne vois pas comment quiconque pourrait se regarder dans le miroir et dire: «Je suis Canadien, je crois aux valeurs que mon pays protège, je suis ici au Parlement pour les défendre et les promouvoir, mais je vais quand même voter pour cette mesure». Quiconque pourra le faire n'est pas digne de siéger à la Chambre des communes.